

Contributions du SE-UNSA –

Refondation : groupe 2 – les élèves au cœur de la refondation

La vie scolaire et la citoyenneté

Dans le cadre du groupe 2 qui traite du thème sur la vie scolaire et la citoyenneté voici quelques propositions pour améliorer l'apprentissage de la citoyenneté dans le cadre de l'établissement et de la vie scolaire :

1) Dynamiser la notion d'équipes éducatives.

L'établissement est d'abord fait d'un conglomérat de personnes, des groupes voir des clans. Il faut les rassembler mais pour cela il faut se connaître et comprendre les rôles de chacun.

- La formation initiale repensée doit permettre avec des modules transversaux la connaissance et le rapprochement des personnels et de leurs missions.

- La formation continue qui réunie et professionnalise nécessite un dégagement de temps sur le temps de service des enseignants, des CPE. C'est aussi des moments de mises en commun de leurs expériences et leurs pratiques. Il faut conforter la formation des CPE à travers les bassins de formation CPE.

2) Abandon de la note de vie scolaire.

Le SE-UNSA est favorable à la proposition de suppression. Il serait bon cependant de prendre en compte le travail accompli par les équipes éducatives qui ont développé des méthodes visant à améliorer l'outil. Ces équipes ont essayé de trouver et produire des évaluations et des regards croisés sur les élèves plus équitables en faisant travailler d'une manière innovante CPE, enseignants et chefs d'établissement.

La mise en place du socle commun et de ses piliers 6 et 7 constitue un ensemble cohérent comme points d'appuis. Il faut donc pour l'avenir reconstruire un processus accepté par tous, s'appuyant justement sur ces piliers.

3) Donner à l'heure de vie de classe (HVC), l'ECJS une vraie place (moyens financiers, dotation effective) et souplesse de cet enseignement (ECJS) ou de ce cadre d'échange et de travail avec la classe (HVC). Souplesse sur les intervenants et référents (profs, CPE, autres).

4) Construire et utiliser le CESC.

C'est un outil intéressant pour développer un projet sur la citoyenneté, la santé et évaluer le climat d'un établissement sans grandes contraintes (sauf de temps).

5) Installer un conseil de vie collégienne sur le principe des CVL.

Il faut l'instaurer un esprit d'écoute et de compréhension des demandes des élèves. Pas de délégués potiches et construction d'une véritable formation des délégués (d'où moyens financiers, temps disponible aussi pour les élèves, ne pas stigmatiser les délégués qui s'investissent).

6) Abrogation de l'automatisme des procédures disciplinaires

Cela doit laisser plus de souplesses et d'autonomie aux établissements.

7) La commission éducative comme pôle central dans la gestion des mesures disciplinaires

Elle peut effectivement jouer ce rôle afin d'éviter de nombreux conseils de discipline. Dans cette optique élargie sa **composition** doit, peut être, évoluer tout en gardant une

certaine souplesse. Un représentant d'élève pourrait y être soit invité soit inscrit d'office (attention à la fréquence des commissions). Une idée ! On pourrait désigner des délégués de niveau pour éviter la saturation sur les seuls délégués au CA ou sur les seuls délégués de classe trop proches d'un élève évalué.

Les élèves au cœur de la refondation – Un climat scolaire apaisé

Thèmes : L'absentéisme et l'internat

Comment lutter contre l'absentéisme scolaire et ses méfaits.

1) Sur un plan général, affiner les enquêtes et les rendre lisibles

Développer les outils de mesures des violences notamment les violences invisibles et partager ces résultats.

2) Développer la formation transversale des personnels.

La lutte contre l'absentéisme passe par la **formation transversale** (modules), un accueil et une meilleure connaissance de l'établissement (équipes, partenaires, institutions, géographie, sociologie,...) mais aussi du système scolaire.

3) Renforcer les liaisons école et collège

Elles doivent être renforcées dans un partenariat fort pour lutter sur l'absentéisme (notamment le petit absentéisme) dès le début de la scolarité dans le secondaire. Tout projet d'échange d'information, d'intervention éducative et pédagogique entre l'école et le collège est à développer et encourager.

Il faut mettre tout en œuvre pour traquer l'absentéisme des élèves de 6ème.

4) Améliorer l'accueil des élèves.

Sur le principe qu'un bon climat scolaire a un impact positif sur l'absentéisme, il est impératif de construire ou reconstruire des établissements à taille humaine. Être attentif particulièrement à la qualité de la construction, l'architecture des collèges. Le programmeur doit s'entourer de toutes les compétences et notamment des indications des personnels des établissements. Les CPE peuvent apporter leur regard sur la conception des espaces qui seront dédiés à la vie scolaire (hors classe). Cela fait parti de ce qui a été présenté par l'inspection général comme « penser à intégrer la notion de climat scolaire dans le cahier des charges et mutualiser les expériences d'architectures scolaires ».

Pour le collège une taille de 500 élèves paraît raisonnable. Doter ces établissements de moyens humains en vie scolaire suffisants.

5) Donner du temps et des moyens à la vie scolaire, aux équipes éducatives

Le suivi fin des élèves absents et en phase de décrochage demande du temps. C'est un travail souvent de longue haleine qui demande l'intervention de plusieurs acteurs y compris extérieurs à l'établissement. Tout cela demande du temps et des savoirs faire qui ne sont pas innés (travail en réseau, connaissance du milieu environnant l'établissement).

1) L'internat doit correspondre à un besoin

Il faut rechercher une distribution cohérente sur le territoire et sur les projets éducatifs liés aux internats.

L'internat scolaire doit permettre à tout élève le souhaitant ou y étant contraint d'avoir par ce régime l'assurance d'un droit à l'Éducation et à la formation de qualité.

2) L'internat ne doit pas être la portion congrue de l'établissement

L'internat moderne pour le SE-Unsa doit se concevoir avec les normes de confort en vigueur au XXI^e siècle. Les chambres doivent être spacieuses et équipées de sanitaires. La rénovation ou la construction doit utiliser des matériaux isolants du froid, de la chaleur, du bruit et respecter les normes HQE.

L'internat doit disposer selon sa taille et le nombre d'unités, de salles d'études, d'une bibliothèque d'accès à Internet et d'un ou plusieurs lieux adaptés et ludiques pour les rencontres, les veillées, les animations.

3) L'internat nécessite la compréhension et la participation de tous.

Ces lieux doivent être gérés en harmonie entre les personnels en charge de l'internat (équipe de direction, personnels logés, CPE et AED) les élèves et leurs délégués dans l'esprit d'un partenariat lié à une écoute mutuelle équilibrée sur les besoins individuels et collectifs.

Concernant surtout les internats à visée territoriale (la grande majorité), leurs présences doit être porteuse pour l'établissement, par son projet éducatif, le service rendu, le bien être ressenti par les usagers. Ce ne doit pas être un « boulet » pour l'établissement. Cela passe par une bonne compréhension des équipes sur son existence et ses objectifs.

4) L'internat qui veut l'excellence demande des moyens appropriés

L'internat nécessite des moyens humains et matériels conséquents. Il faudrait **deux CPE au minimum dès qu'une structure internat est présente** (collèges et lycées).

La **dotation en AED** doit être suffisante pour permettre au-delà des remplacements un petit surnombre afin d'ajouter des adultes avec les élèves. Il faut accroître le taux de couverture avec 1 AED pour 20 places d'internat au lieu de 30 en moyenne surtout en collège et lycée professionnels.

5) Internat et rythmes

En cas de **changement des rythmes scolaires** en projet il faudra prévoir l'allongement du temps de vie scolaire qui peut être important, notamment en collège. Cela pèsera sur les emplois du temps (AED, CPE). Cela demandera une implication des collectivités territoriales, des associations et de certains personnels (profs ou autres) en plus grande quantité ainsi que la mise en place de nouvelles activités.